



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 44993

Texte de la question

M. Marc Dolez demande à M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique de bien vouloir lui fournir les derniers chiffres en sa possession concernant le montant des restitutions d'impôts accordées aux contribuables du département du Nord au titre du bouclier fiscal. Il lui demande également de lui indiquer le nombre de personnes concernées.

Texte de la réponse

Le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique a pris connaissance avec intérêt de la question relative au montant des restitutions d'impôts accordées aux contribuables dans le département du Nord. Pour ce département, les dernières statistiques disponibles sur l'application du plafonnement des impositions directes prévu par l'article 1649-0 A du code général des impôts font état, au titre de 2008, de 597 restitutions pour un montant total de 22 273 250 EUR et, au titre de 2009, de 112 restitutions pour un montant total de 11 944 154 EUR.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44993

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et fonction publique

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 16 juin 2009

Question publiée le : 24 mars 2009, page 2686

Réponse publiée le : 23 juin 2009, page 6125